

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 16 novembre 2022

Salon de la Chancelière, 13 h 30

Présences :

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)

Julie Forgues (Arts visuels)

Karine Gauvin (Études françaises)

Thomas Hodd (Anglais)

Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)

Simon LeBlanc (Rep. étud., Sc. soc.)

Guillaume Lépine (Rep. prof., Arts)

Roger Lord (Musique)

Gervais Mbarga (Info.-comm.)

Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)

Lise Savoie (Travail social)

Katia Talbot (Art dramatique)

Jean-François Thibault (Doyen)

Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)

Guy Vincent (Histoire et géographie)

Absences motivées :

Chloé Mazerolle (Rep. unité II)

Denise Merkle (Traduction et langues)

Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)

Arnaud Scaillerez (Rep. prof., Sc. Soc.)

Christophe Traisnel (HEP)

Le Conseil de faculté accueille Ginette Belliveau, Daniel Grant et Rose-Mai Landry du Service d'orientation et de recherche du travail qui présenteront des initiatives pouvant être entreprises à la Faculté des arts et des sciences sociales.

À titre d'exemple, un comité carrière a été mis sur pied à la Faculté des sciences pour planifier des activités qui permettent de faire connaître aux étudiantes et étudiants les perspectives d'emplois après l'obtention de leur diplôme. Il est possible d'organiser des jumelages avec le milieu professionnel ou des panels, toutes des activités qui favorisent la rétention étudiante. Le Service d'orientation et de recherche du travail offre aussi divers ateliers. Daniel Grant a notamment mis sur pied un atelier pour la préparation d'un portfolio professionnel, incluant un inventaire des compétences acquises pendant la formation, et un atelier sur les demandes de bourses. Rose-Mai Landry offre, quant à elle, un atelier de préparation aux études de 2^e cycle. Ils interviennent aussi dans des cours comme FASS1000 ou ADMN1000 et pourraient par exemple donner une présentation dans un cours de méthodologie.

Le doyen remercie les invités. Il suggère de les réinviter lors d'un prochain Conseil afin d'approfondir les idées qui ont été évoquées et de créer des comités sectoriels qui réfléchirait à des activités à organiser pour faire connaître les possibilités d'emplois et/ou d'études après un diplôme de la FASS.

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 16 novembre 2022

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. On propose d'ajouter les points 8.2 *Courriel de Benoit Doyon-Gosselin* et 8.3 *Date du prochain Conseil*.

Lise Savoie propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Appuyée par Gervais Mbarga, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2022

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Simon Leblanc propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2022

Point 5.1 : Les suivis relatifs à la modification des EQE des cours ARVI ont été faits.

Point 5.2 : Les suivis relatifs à la modification des EQE des cours CRIM ont été faits.

Point 5.3 : Le projet de modification du profil de la M.A. en travail social a été acheminé à la FESR le 20 octobre et le registrariat a procédé à sa vérification.

Point 5.4 : Le projet de création du Certificat en compétences rédactionnelles avancées a été acheminé à la Formation continue le 20 octobre.

Résolution du Conseil extraordinaire du 26 octobre : Les suivis relatifs aux demandes d'année sabbatique ont été faits.

4. Affaires étudiantes

Simon LeBlanc explique que l'Université de Moncton a dû se retirer des Jeux de la science politique puisque la date de cet événement, prévu initialement le 7 janvier, a été repoussée à la fin avril, soit pendant la période des examens finaux. La délégation est passée de 26 à 16 membres, un nombre insuffisant pour une participation.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 École des hautes études publiques [Annexe 1]

5.1.1 Auto-évaluation du B. Sc. Soc. (spécialisation et majeure en économie)

Le vice-doyen, en l'absence de Christophe Traisnel, présente le rapport d'auto-évaluation de B. Sc. Soc. (spécialisation et majeure en économie) et principalement les développements envisagés, comme la possibilité d'abolir la spécialisation et de ne conserver qu'une majeure.

Le vice-doyen propose l'auto-évaluation du B. Sc. Soc. (spécialisation et majeure en économie). Appuyée par Simon LeBlanc, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2 Décanat de la FASS [Annexe 2]

Le vice-doyen présente les modifications au B.A. multidisciplinaire qui découlent des recommandations de l'évaluation externe de 2020. Parmi ces recommandations figuraient la constitution d'un comté réseau, ce qui a déjà donné lieu à 5 ou 6 rencontres, et la création d'un tronc commun plus solide de cours obligatoires. De nouveaux cours ont notamment été créés : un cours à contenu variable, un stage de recherche et un cours de lectures dirigées.

Un membre est préoccupé par la suppression du cours PHIL comme cours obligatoire et par la présence des mots « sociaux » et « contemporains » dans l'intitulé du nouveau cours MULT2003 Enjeux sociaux contemporains. De plus, il est indiqué que ce cours pourrait être offert en co-enseignement, mais le membre suggère qu'il le soit obligatoirement pour que soit respectée la dimension multidisciplinaire.

Le vice-doyen indique que les restrictions, comme l'obligation de suivre un cours PHIL ou de choisir entre un cours LING et un cours LITT, ont été supprimées pour permettre aux étudiantes et étudiants de choisir des cours parmi toutes les disciplines offertes à la Faculté. Il ajoute que le co-enseignement est possible pour le nouveau cours MULT2003, mais que des professeures et professeurs de la Faculté pourraient tout à fait le donner seuls.

Une membre mentionne que les modifications proposées rendent la formation plus solide et qu'elle pourra encore mieux préparer les étudiantes et étudiants à la maîtrise en sciences sociales, par exemple.

5.2.1 Modification du B.A multidisciplinaire

Le vice-doyen propose la modification du B.A multidisciplinaire. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une voix contre.

5.2.2 Création de cours MULT

Le vice-doyen propose la création des cours MULT2003, MULT4023 et MULT4033. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une voix contre.

5.2.3 Modification de cours MULT

Le vice-doyen propose la modification des cours MULT4003 et MULT4013. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une voix contre.

5.2.4 Attribution d'un double sigle à deux cours FASS

Le vice-doyen propose l'attribution d'un double sigle à deux cours FASS (FASS/MULT3100 et FASS/MULT3100). Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une voix contre.

5.2.5 Modification de la banque de cours MULT

Le vice-doyen propose la modification de la banque de cours MULT. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une voix contre.

5.2.6 Modification de la banque de cours OFG

Le vice-doyen propose la modification de la banque de cours OFG. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une voix contre.

5.3 École des hautes études publiques [Annexe 3]

Le vice-doyen explique que l'UARD science politique propose la création du cours SCPO3510 Vie politique américaine, le changement de préalable du cours SCPO3200 et la modification du cours SCPO2240 Sociologie politique qui deviendra SCPO/SOCI2240.

Le projet inclut les formulaires, la lettre du secteur « Science politique » ainsi que la lettre du Département de sociologie et de criminologie.

5.3.1 Création d'un cours SCPO

Le vice-doyen propose la création du cours SCPO3510. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3.2 Modification d'un cours SCPO

Le vice-doyen propose la modification du cours SCPO3200. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3.3 Attribution d'un double sigle à un cours SCPO

Le vice-doyen propose l'attribution d'un double sigle au cours SCPO2240 (SCPO/SOCI2240). Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.4 Département de sociologie et de criminologie [Annexe 4]

Comme le cours SCPO2240 deviendra SCPO/SOCI2240, la modification présentée au point 5.3 occasionne des changements à la majeure en sociologie.

5.4.1 Modification du B. Sc. soc. (maj. en sociologie)

Le vice-doyen propose modification du B. Sc. soc. (maj. en sociologie). Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.4.2 Modification de la banque de cours SOCI

Le vice-doyen propose modification de la banque de cours SOCI. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.5 Département de sociologie et de criminologie [Annexe 5]

Marie-Andrée Pelland explique que l'UMCE et l'UMCS souhaitaient offrir la 2^e année de criminologie et qu'un comité a été créé pour prévoir cet ajout.

Un membre se questionne sur les ressources professorales en criminologie dans ces deux campus. Marie-Andrée Pelland explique qu'on prévoit l'embauche d'une professeure ou d'un professeur au Campus de Shippagan et qu'à Edmundston, le bassin de personnes formées dans ce domaine est suffisant. Comme un comité intercampus a été créé, le Département de sociologie et de criminologie du Campus de Moncton sera bien informé des cours offerts et pourra conserver un droit de regard. Il compte d'ailleurs partager ses plans de cours avec l'UMCE et l'UMCS.

5.5.1 Modification du B. Sc. soc. (maj. en criminologie)

Marie-Andrée Pelland propose modification du B. Sc. soc. (maj. en criminologie). Appuyée par Julie Forgues, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.6 FASS / Faculté des sciences de l'éducation [Annexe 6]

Le vice-doyen rappelle qu'on a aboli le principe de la connexité en mars 2022 pour laisser davantage de choix aux étudiantes et étudiants qui se destinent vers l'enseignement au secondaire. Elles et ils ne seront plus contraints de choisir des combinaisons précises de concentrations, généralement au sein d'une seule faculté.

Ce changement entraîne des modifications mineures aux feuilles de route, modifications qui ont été adoptées au sein des UARD d'anglais, d'études françaises, de géographie et d'histoire.

5.6.1 Modifications mineures aux programmes de B.A.-B. Éd. (majeure en anglais/études françaises/géographie/histoire) (Abolition de la connexité)

Le vice-doyen propose les modifications mineures aux programmes de B.A.-B. Éd. (majeure en anglais/études françaises/géographie/histoire) (Abolition de la connexité). Appuyée par Karine Gauvin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes / CCR

Rien à signaler.

7. Prix Vo-Van

Cette année, le prix Vo-Van sera remis pour la meilleure thèse de maîtrise des deux dernières années et sur les trois dossiers soumis, le comité ad hoc composé de la professeure Andrea Cabajsky et du professeur Mathieu Wade a retenu celle de Marie-Hélène L'Esperance.

Intitulée « Représentations genrées de la Résistance au nazisme dans la bande dessinée (1981-2018) : histoire, pédagogie et mémoires », cette thèse a été dirigée par Jocelyne Chabot et soutenue en décembre 2021.

Les deux autres thèses en lice étaient celle de Lacy Berasngar, « Comprendre les formes nominales d'adresse dans les SMS échangés entre Tchadiens : formes et fonctions », au Département d'études françaises, et celle de Léonie Levac, « Comprendre les expériences stigmatisantes de travailleuses du sexe du Nouveau-Brunswick vivant avec un problème de santé mentale et/ou qui consomment de l'alcool ou des drogues », à l'École de travail social.

Le doyen propose de transmettre à la FESR la candidature Marie-Hélène L'Esperance pour le prix Vo-Van. Appuyée par Julie Forgues, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Informations

8.1 Service du prêt | Bibliothèque Champlain (mise à jour)

Le vice-doyen s'est renseigné auprès de Marthe Brideau et aucun membre du personnel n'est affecté au prêt après 19 h en semaine et les fins de semaine. Comme on a constaté une diminution de 69 % du nombre de prêts depuis une dizaine d'années, ce qui correspond à 2 ou 3 livres empruntés par heure, la bibliothèque instaurera en décembre un service de prêt en libre-service. Deux bornes seront installées et un gardien de sécurité sera sur place.

En ce qui a trait aux bibliothécaires de référence, Marthe Brideau a confirmé qu'elles et ils ont toujours été présents en journée uniquement, donc jamais les soirs et les fins de semaine.

Depuis le début du semestre, elle a seulement reçu trois plaintes liées au manque de personnel au service du prêt.

Un membre trouve déplorable de n'avoir aucun membre du personnel dans une bibliothèque.

Une membre abonde dans le même sens, soulignant qu'une bibliothèque constitue un lieu propice aux violences sexuelles.

Le doyen suggère de demander des explications supplémentaires sur le nombre d'employées et d'employés présents et Simon LeBlanc soulèvera la question avec la FEECUM.

8.2 Courriel de Benoit Doyon-Gosselin

Benoit Doyon-Gosselin a envoyé un courriel récemment indiquant que la FESR prévoit d'imprimer moins d'exemplaires de thèses. En ce moment, on imprime six exemplaires de chaque thèse, mais on aimerait réduire ce nombre pour des raisons écologiques. Les membres sont invités à en discuter en assemblée départementale pour un suivi qui se fait lors d'une prochaine rencontre du conseil.

8.3 Date du prochain Conseil

La prochaine rencontre, prévue le 19 décembre, sera déplacée au 14 décembre. Un courriel suivra à cet effet.

9. Autres points

Rien à signaler.

10. Clôture de la séance

La séance est levée à 15 h 07.



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc